Au service des peuples et des nations

AVIS DE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS N° 02 ICN/UGP/BDI/09/2019

Date : 26/09/2019

Pays :	Burundi
Type de contrat :	Contrat individuel
Niveau de poste :	Un Consultant national
Description de la mission :	**RECRUTEMENT D'UN STATISTICIEN CHARGE DE TRAVAILLER AVEC LE CONSULTANT QUI VA MENER UNE ENQUETE NATIONALE SUR LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME AU BURUNDI**
Langue requise :	Français
Durée de la mission :	10 jours ouvrables non continus
Adresse de soumission des offres :	Les soumissionnaires soumettront les offres techniques et financières dans des enveloppes séparées et après qualification technique, seules les offres financières des soumissionnaires présélectionnés seront ouvertes. Merci d'envoyer la proposition technique (avec la mention OFFRE TECHNIQUE) et la proposition financière (avec la mention OFFRE FINANCIERE) dans des enveloppes distinctes, les deux enveloppes étant contenues dans une 3ème enveloppe extérieure qui devra être envoyée sous pli fermée à l'adresse indiquée ci-dessous : **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)** **UNITE DE GESTION DU PROGRAMME FONDS MONDIAL (UGP FM)** **Boulevard de l'UPRONA, Avenue de la Solidarité, n°14, (ex CISNU)** **Bujumbura-BURUNDI** Avec la mention **« RECRUTEMENT D'UN STATISTICIEN CHARGE DE TRAVAILLER AVEC LE CONSULTANT QUI VA MENER UNE ENQUETE NATIONALE SUR LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE DES CAS DE PALUDISME AU BURUNDI »** **« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE ».** Vous pouvez aussi soumettre une offre par mail à l'adresse suivante : **procurement.bi@undp.org** Pour la soumission électronique, le soumissionnaire devra présenter ses offres technique et financière sous deux fichiers différents (version PDF).
Date de soumission des offres :	Vendredi 04 octobre 2019, à 11h00 TU. Les offres physiques seront reçues les jours ouvrables à la réception de l'UGP FM/ PNUD. **(Lundi au Jeudi de 07h30 à 12h30 et de 13h à 16h et le vendredi de 08h30 à 12h)**

Le dossier de consultation, les termes de références et le formulaire p11 sont disponibles sur le site du PNUD : http://sas.undp.org/documents/p11_personal_history_form.doc

II. Contexte général et justification

Le paludisme est une maladie potentiellement mortelle due à des parasites transmis à l'homme par des piqûres de moustiques femelles infectés. Au niveau mondial, le nombre de cas de paludisme est estimé à 219 millions en 2017 contre 239millions en 2010 et 216 millions en 2016.

Au Burundi, l'endémicité palustre varie d'un endroit à l'autre selon la climatologie et l'altitude. Ainsi, la stratification épidémiologique de 1998 a identifié 3 strates épidémiologiques : 9(i) Non ou Hypo-endémique, (ii) Méso-endémique et (iii) Hyper-endémique. D'après cette stratification 11 provinces sur les 18 que compte le pays ont été identifiées comme étant à risque épidémique : Cankuzo, Gitega, Karusi, Kayanza, Kirundo, Ngozi, Muramvya, Muyinga, Mwaro, Rumonge et Ruyigi, soit environ 70% de la population.

Aujourd'hui, il est impératif de mener une enquête pour évaluer la performance des structures de soins en matière de prise en charges du Paludisme simple et grave conformément aux directives nationales de prises en charges du Paludisme en vigueur depuis 2012.

III. Objectif de l'enquête :

1. Objectif Générale

Mesurer le niveau de la qualité de la prise en charge (PEC) des cas de paludisme dans les structures de soins.

2. Objectifs spécifiques

- Décrire la capacité des structures des soins à fournir des soins de santé de qualité, particulièrement les services de lutte contre le paludisme.
- Apprécier la qualité de l'accueil des malades par le personnel soignant et identifier leur compétence dans la prise en charge des cas du paludisme
- Décrire le degré de compréhension que les patients ont de ce qu'ils doivent faire pour éviter et traiter le paludisme.
- Apprécier les progrès réalisés par rapport aux résultats de l'enquête de 2017 ;
- Apprécier les efforts effectués par le programme national intégré de lutte contre le paludisme (PNILP) et ses partenaires dans le cadre de l'atteinte des cibles de couverture universelle
- Évaluer la performance de la chaine d'approvisionnements des intrants pour la prévention et la prise en charge vers les structures de soins

IV. LIVRABLES

Résultats Attendus

- Questionnaire mis en forme et codifié;
- Enquêteurs sur le remplissage du questionnaire formé;
- Le questionnaire issu du pré-test révisé ;
- La saisie des données supervisée;
- La base de données conçue;
- L'agrégation et l'apurement des données établies ;
- Collaboration étroite avec le consultant PEC

Durée de la consultance

La durée de la consultance est de 10 jours ouvrables non continus. L'enquête sera financée sur financement du Fonds Mondial de Lutte contre le Paludisme.

LES LIVRABLES

1. Questionnaire mis en forme et codifié ;
2. La base de données conçue ;
3. Traitement des données

V. DUREE DE LA MISSION

La durée de la consultance est 10 jours ouvrables non continus.

VII. LIEU DE LA MISSION

Le consultant passera une partie de son temps sur terrain pour la supervision de l'enquête et une autre partie a Bujumbura pour la documentation, le analyse des données et la rédaction du rapport.

VIII. EDUCATION ET EXPERIENCES

Le statisticien devra répondre aux critères suivants :

- Être de nationalité burundaise,
- Avoir un diplôme de base universitaire de formation en statistiques ou épidémiologie analytique, une formation en santé publique serait un atout;
- Avoir une expérience dans la conception des bases des données
- Avoir une expérience professionnelle d'avoir conduit des enquêtes;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le système de santé du Burundi;
- Avoir réalisé au moins une enquête dans le domaine de la lutte contre le paludisme et ou autres maladies transmissibles serait un atout.

IX. DOCUMENTATION A JOINDRE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les consultants individuels intéressés par la présente mission devront soumettre les documents / informations suivants :

1. **Proposition technique : (Enveloppe N° 1)**
   (i) Lettre de motivation
   (ii) Fournir l'approche méthodologie de la mission
   (iii) Formulaire P11 / CV incluant les expériences similaires et au moins trois références professionnelles. Joindre la copie du diplôme requis
   (iv) Le planning de mise en œuvre (chronogramme sous forme de diagramme de Gantt).

2. **Proposition financière : (Enveloppe N° 2)**
   L'offre financière du consultant devra préciser les honoraires homme/jour ainsi que les perdiems et le transport pendant la supervision de l'enquête.
   L'offre financière du consultant devra aussi inclure
   - Les frais des formulaires d'enquête,
   - Le nombre et les perdiems des enquêteurs,
   - La formation des enquêteurs, et
   - Le transport des enquêteurs.

   Le PNILP approuvera le nombre et les profils de ces enquêteurs.

NB : Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.

X- PROPOSITION FINANCIERE

Votre proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire

Contrats forfaitaires

L'offre financière du consultant devra préciser les honoraires homme/jour ainsi que les perdiems et le transport pendant la supervision de l'enquête.
Les formulaires d'enquête, les honoraires du consultant PEC, les frais de saisie, les perdiems des enquêteurs et leur transport seront directement pris en charge par le PNILP.

Voyages :

Tous les coûts de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Ces coûts prennent en compte tous les voyages au lieu de la mission / le voyage retour. En général, le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.
En cas de voyage non prévu, le paiement des coûts de voyage y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux, doivent être convenus entre le Bureau du PNUD au Burundi et le consultant individuel, avant le voyage et devra être remboursé.

XI - EVALUATION

Les consultants individuels seront évalués suivant la méthode suivante :

Scores combinés

En utilisant cette méthode de pondération, l'attribution du contrat devra être faite au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et retenue comme :

a) Recevable / qualifiée / acceptable, et

b) Ayant obtenu le score le plus élevé suivant la grille d'évaluation technique et financière prédéfinie et spécifique à la consultation.

Pondération :

- Offre technique : (70%)
- Offre financière : (30%)

Seuls les candidats ayant obtenu le score minimal de 70 points au terme de l'évaluation des offres techniques seront considérés pour l'évaluation financière.

Pondération :

Critères	Pondération
Diplôme	30
Expérience dans la conception des bases des données	40
Expérience dans le système de santé burundais	10
Expérience dans la conduite des enquêtes	20
Total	100

Annexe 1 : Les Termes de référence
Annexe 2 : Les conditions générales pour les consultants individuels